

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que
modifié



Feuilles de lessive Bhali

Date de création 06/05/2026 Numéro de version 1.0

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Substance / mélange

UFI

Autres noms du mélange

Feuilles de lessive Bhali

Feuilles de lessive Bhali

mélange

K3WC-68CX-X006-6SRS

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations prévues du mélange

Utilisations déconseillées du mélange

Le produit ne doit pas être utilisé à des fins différentes que celles énumérées dans la section 1.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur

Nom ou raison sociale

Adresse

No. TVA

Téléphone

E-mail

Adresse web

SAS TRICODPO

61 Rue de Lyon, Paris, 75012

France

FR25984454330

04 23 16 18 00, +33 6 51 03 31 25

tricodpo.contact@gmail.com

www.bhali.fr

Personne compétente responsable de la fiche de données de sécurité

Nom

E-mail

SAS TRICODPO

tricodpo.contact@gmail.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification du mélange selon le règlement (CE) no 1272/2008

Le mélange est classé comme dangereux.

Skin Irrit. 2, H315

Eye Dam. 1, H318

Aquatic Chronic 3, H412

Les principaux effets pour la santé humaine et pour l'environnement

Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement

Danger

Substances dangereuses

Sulfuric acid, mono-C12-14-alkyl esters, sodium salts

Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

COCO-GLUCOSIDE

Mentions de danger

H315

Provoque une irritation cutanée.

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié



Feuilles de lessive Bhali

Date de création 06/05/2026 Numéro de version 1.0

Conseils de prudence

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un médecin.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans en le remettant à une personne autorisée à éliminer les déchets ou en le retournant au fournisseur.

Informations supplémentaires

EUH208 Contient Matricaria recutita, ext.. Peut produire une réaction allergique.
Composition selon le règlement (CE) n° 648/2004 tel que modifié: ≥ 30 % agents de surface anioniques, 5- <15 % agents de surface non ioniques, Coumarin

Éléments d'étiquetage pour les emballages ne dépassant pas 125 ml

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement

Danger

Substances dangereuses

Sulfuric acid, mono-C12-14-alkyl esters, sodium salts
Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts
COCO-GLUCOSIDE

Mentions de danger

- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un médecin.

Informations supplémentaires

EUH208 Contient Matricaria recutita, ext.. Peut produire une réaction allergique.
Composition selon le règlement (CE) n° 648/2004 tel que modifié: ≥ 30 % agents de surface anioniques, 5- <15 % agents de surface non ioniques, Coumarin

2.3. Autres dangers

Le mélange ne doit pas contenir de substances provoquant des perturbations endocriniennes conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission. Le mélange ne contient pas de substances répondant aux critères applicables aux substances PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII., règlement (CE) no. 1907/2006 du Parlement européen (REACH) tel que modifié. Ne contient pas de substances PMT/vPvM. La poussière peut former un mélange explosif avec l'air.

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié



Feuilles de lessive Bhali

Date de création 06/05/2026 Numéro de version 1.0

RUBRIQUE 3 – Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Le mélange contient ces substances dangereuses et les substances pour lesquelles la concentration maximale admissible dans l'air en milieu professionnel est déterminée.

Numéro d'identification	Nom de la substance	Teneur en % de poids	La classification selon le règlement (CE) no 1272/2008	Rem.
CAS: 85586-07-8 CE: 287-809-4 Numéro d'enregistrement: 01-2119489463-28	Sulfuric acid, mono-C12-14-alkyl esters, sodium salts	30-40	Acute Tox. 4, H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 3, H412 Limite de concentration spécifique: Eye Dam. 1, H318: $C \geq 20 \%$ Eye Irrit. 2, H319: $10 \% \leq C < 20 \%$	
CAS: 68891-38-3 CE: 500-234-8	Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts	10-15	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 3, H412 Limite de concentration spécifique: Eye Dam. 1, H318: $C \geq 10 \%$ Eye Irrit. 2, H319: $5 \% \leq C < 10 \%$	
CAS: 110615-47-9 CE: 600-975-8	COCO-GLUCOSIDE	5-10	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318	
CAS: 84082-60-0 CE: 282-006-5	Matricaria recutita, ext.	<2	Asp. Tox. 1, H304 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 3, H412	

Le texte intégral de toutes les classifications et mentions de danger figure à la section 16.

RUBRIQUE 4 – Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Assurer votre propre sécurité. En cas d'apparition de problèmes de santé ou en cas de doute, veuillez avertir un médecin et fournissez-lui les informations figurant sur la fiche de données de sécurité. En cas de perte de conscience, placez la victime en position latérale de sécurité, avec tête légèrement inclinée vers l'arrière et veillez au dégagement des voies respiratoires, ne provoquez jamais de vomissements. Si la victime vomit spontanément, veillez à ce qu'elle n'aspire pas le vomi. Lorsque la vie de la victime est en danger, pratiquer en premier lieu la réanimation et assurer que la victime obtienne les soins médicaux. Arrêt respiratoire - appliquer immédiatement la respiration artificielle. L'arrêt cardiaque - effectuer immédiatement le massage cardiaque indirect.

En cas d'inhalation

Arrêter immédiatement l'exposition, transporter la victime à l'air frais. Protéger la victime contre l'hypothermie. Si l'irritation, l'essoufflement ou d'autres symptômes persistent, obtenir des soins médicaux.

En cas de contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver la zone affectée avec beaucoup d'eau, utiliser de l'eau tiède si possible. S'il n'y a pas de blessure à la peau, il est conseillé d'utiliser du savon, de l'eau savonneuse ou du shampoing. Si l'irritation de la peau persiste, obtenir des soins médicaux.

En cas de contact avec les yeux

Ne pas toucher les yeux pour éviter des lésions de la rétine occasionnées par frottement mécanique. Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante, écarter les paupières (même par la force); si la victime a des lentilles de contact, retirez-les immédiatement. En aucun cas, ne pas pratiquer de neutralisation! Effectuer le rinçage pendant 10 à 30 minutes en procédant de l'angle interne vers l'angle externe afin de ne pas toucher l'autre œil. Selon la situation, appelez une ambulance ou assurez le plus vite possible une assistance médicale appropriée. Toute personne doit être examinée par un médecin, même en cas de faible atteinte.

En cas d'ingestion

Ne pas induire le vomissement - même l'induction de vomissement peut entraîner des complications, par exemple dans le cas des détergents et d'autres substances qui génèrent de la mousse.

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que
modifié



Feuilles de lessive Bhali

Date de création 06/05/2026 Numéro de version 1.0

- 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
En cas d'inhalation
L'Inhalation de poussières peut provoquer des brûlures des voies respiratoires.
En cas de contact avec la peau
Provoque une irritation cutanée.
En cas de contact avec les yeux
Provoque de graves lésions des yeux.
En cas d'ingestion
Peut causer des brûlures des voies digestives.
- 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1. Moyens d'extinction**
Moyens d'extinction appropriés
Mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone, poudre, eau en jet pulvérisé, brouillard d'eau.
Moyens d'extinction inappropriés
Eau - plein fouet.
- 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
En cas d'incendie, le monoxyde et le dioxyde de carbone peuvent se dégager ainsi que d'autres gaz toxiques. L'inhalation des produits de décomposition (de pyrolyse) peut causer des dommages graves à la santé.
- 5.3. Conseils aux pompiers**
Appareil respiratoire autonome (APR) avec une combinaison de protection chimique uniquement lorsqu'un contact individuel (étroit) est probable. Utiliser un appareil respiratoire isolant et des vêtements de protection couvrant le corps entier. Ne pas laisser le produit d'extinction contaminé s'échapper dans les égouts, dans les eaux superficielles et souterraines.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter les équipements de protection individuelle. Suivre les instructions contenues dans les sections 7 et 8. Éviter tout contact avec la peau et les yeux.
- 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**
Éviter la contamination du sol et toute fuite vers les eaux superficielles ou dans les eaux souterraines.
- 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**
Ramasser le produit mécaniquement de manière appropriée. Les matériaux collectés doivent être éliminés conformément aux instructions de la section 13.
- 6.4. Référence à d'autres rubriques**
Voir rubrique 7., 8. et 13.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

- 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains et les parties du corps exposées soigneusement après manipulation. Porter les équipements de protection individuelle conformément à la section 8. Respecter la législation en vigueur sur la santé et la sécurité. Éviter le rejet dans l'environnement.
- 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
Conserver dans des emballages hermétiquement fermés, dans un endroit frais et sec, bien ventilé et destiné à cet effet.
- 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
non indiqué

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1. Paramètres de contrôle**
Le mélange ne contient des substances pour lesquelles il existe des limites d'exposition en milieu professionnel.

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié



Feuilles de lessive Bhali

Date de création 06/05/2026 Numéro de version 1.0

DNEL

Sulfuric acid, mono-C12-14-alkyl esters, sodium salts			
Ouvriers / consommateurs	Voie d'exposition	Valeur	Effet
Ouvriers	Par inhalation	285 mg/m ³	Effets chroniques systémiques
Ouvriers	Cutanée	4060 mg/kg pc/jour	Effets chroniques systémiques
Consommateurs	Par inhalation	85 mg/m ³	Effets chroniques systémiques
Consommateurs	Cutanée	2440 mg/kg pc/jour	Effets chroniques systémiques
Ouvriers	Orale	24 mg/kg pc/jour	Effets chroniques systémiques

PNEC

Sulfuric acid, mono-C12-14-alkyl esters, sodium salts	
Voie d'exposition	Valeur
Eau potable	0,102 mg/l
Eau de mer	0,01 mg/l
Eau (fuite intermittente)	0,036 mg/l
Sédiments d'eau douce	3,58 mg/kg
Sédiments marins	0,358 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Respecter les mesures habituelles de la santé au travail et veiller en particulier à une bonne ventilation. Ceci ne peut être obtenu que par une aspiration locale ou par une évacuation générale et efficace de l'air. Ne pas manger, boire ou fumer au travail. Après le travail et avant les pauses pour les repas et le repos, se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection ou masque facial (selon la nature du travail effectué).

Protection de la peau

Protection des mains: Gants de protection résistant aux produits utilisés. Observer les recommandations spécifiques du fabricant de gants lors de la sélection de l'épaisseur appropriée, du matériau et de la perméabilité. Lors du choix des gants, tenir compte des propriétés du produit et de la durée d'exposition. Remplacez les gants dès les premiers signes d'usure ou de dégradation. Observer les autres recommandations du fabricant. Autre protection : vêtements de protection. En cas de contamination, laver la peau à fond.

Matière du gant	Épaisseur	Délai de rupture	Classe
Caoutchouc butyle (IIR)	≥ 0,3 mm	>30 minimum	2

Protection respiratoire

Masque avec filtre anti-poussière en cas de dépassement des limites d'exposition aux substances ou dans un environnement mal ventilé.

Risques thermiques

Non indiqué.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Observer les mesures habituelles de protection relatives à l'environnement, voir la section 6.2.

RUBRIQUE 9 – Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	solide
Couleur	donnée non disponible
Odeur	sans odeur
Point de fusion/point de congélation	donnée non disponible
Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts (CAS: 68891-38-3)	<5 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	donnée non disponible
Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts (CAS: 68891-38-3)	<100 °C

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que
modifié



Feuilles de lessive Bhali

Date de création	06/05/2026	Numéro de version	1.0
------------------	------------	-------------------	-----

Inflammabilité	non-inflammable
Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts (CAS: 68891-38-3)	non-inflammable
Sulfuric acid, mono-C12-14-alkyl esters, sodium salts (CAS: 85586-07-8)	donnée non disponible
Limites inférieure et supérieure d'explosion	donnée non disponible
Point d'éclair	donnée non disponible
Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts (CAS: 68891-38-3)	>100 °C
Sulfuric acid, mono-C12-14-alkyl esters, sodium salts (CAS: 85586-07-8)	>302 °C
Température d'auto-inflammation	donnée non disponible
Température de décomposition	donnée non disponible
pH	6-7 (1% solution à 20 °C)
Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts (CAS: 68891-38-3)	7,5-9 (10% solution à 20 °C)
Sulfuric acid, mono-C12-14-alkyl esters, sodium salts (CAS: 85586-07-8)	9-11 (1% solution à 20 °C)
Viscosité cinématique	donnée non disponible
Solubilité dans l'eau	facilement soluble dans l'eau froide
Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts (CAS: 68891-38-3)	soluble
Sulfuric acid, mono-C12-14-alkyl esters, sodium salts (CAS: 85586-07-8)	soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	donnée non disponible
Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts (CAS: 68891-38-3)	0,3
Pression de vapeur	donnée non disponible
Densité et/ou densité relative	donnée non disponible
Densité de vapeur relative	donnée non disponible
Caractéristiques des particules	donnée non disponible
Forme	substance solide
Sulfuric acid, mono-C12-14-alkyl esters, sodium salts (CAS: 85586-07-8)	substance solide : particules / poudre

9.2. Autres informations

non indiqué

RUBRIQUE 10 – Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

non indiqué

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Inconnu.

10.4. Conditions à éviter

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation, la décomposition ne se produit pas. Tenir loin des flammes et des étincelles, protéger contre la surchauffe et le gel.

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart des acides forts, alcalins forts et agents oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En utilisation normale, les problèmes ne se produisent pas. À des températures élevées et lors d'un incendie, les produits dangereux se dégagent, par exemple: monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que
modifié



Feuilles de lessive Bhali

Date de création 06/05/2026 Numéro de version 1.0

RUBRIQUE 11 – Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Il n'y a pas de données toxicologiques disponibles pour ce mélange.

Toxicité aiguë

Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

Feuilles de lessive Bhali							
Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Sexe	Méthode de détermination
Orale	ETA		5000 mg/kg				Calcul de la valeur

Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts							
Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Sexe	Méthode de détermination
Orale	DL ₅₀	OECD 401	2870 mg/kg		Rat (Rattus norvegicus)		
Orale	DL ₅₀	OECD 402	>2000 mg/kg		Rat (Rattus norvegicus)		
Orale	NOAEL	OECD 408	>225 mg/kg		Rat (Rattus norvegicus)		
Cutanée	NOAEL		0,397 mg/cm ²				

Sulfuric acid, mono-C12-14-alkyl esters, sodium salts							
Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Sexe	Méthode de détermination
Orale	ETA		1895 mg/kg				Calcul de la valeur
Orale	DL ₅₀	EU B.1 bis	1800 mg/kg pc		Rat (Rattus norvegicus)		
Cutanée	DL ₅₀	OECD 402	>2000 mg/kg pc		Rat (Rattus norvegicus)		

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Sulfuric acid, mono-C12-14-alkyl esters, sodium salts				
Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Espèce
Cutanée	Irrite	OECD 404		

Irritation

Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts					
Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Espèce	Méthode de détermination
Peau	Irrite	OECD 404			Avis d'expert
Œil	Lésions oculaires graves	OECD 405			Avis d'expert

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que
modifié



Feuilles de lessive Bhali

Date de création 06/05/2026 Numéro de version 1.0

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Sulfuric acid, mono-C12-14-alkyl esters, sodium salts

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Espèce
Œil	Lésions oculaires graves	OECD 405		

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Les données pour le mélange ne sont pas disponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

Sensibilisation

Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Espèce	Sexe	Méthode de détermination
Cutanée	Non sensibilisant	OECD 406				Avis d'expert

Sulfuric acid, mono-C12-14-alkyl esters, sodium salts

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Espèce	Sexe	Méthode de détermination
Peau	Aucun effet	OECD 406				

Mutagenicité sur les cellules germinales

Données du mélange ou des composants indisponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Données du mélange ou des composants indisponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Données du mélange ou des composants indisponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Données du mélange ou des composants indisponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Les données pour le mélange ne sont pas disponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

Toxicité à dose répétée

Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

Voie d'exposition	Paramètre	Résultat	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Sexe
Orale	NOAEL		OECD 408	300 mg/kg pc/jour		Rat (Rattus norvegicus)	
Cutanée	NOAEL			195 mg/kg pc/jour		Souris	

Sulfuric acid, mono-C12-14-alkyl esters, sodium salts

Voie d'exposition	Paramètre	Résultat	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Sexe
Orale	NOAEL		OECD 408	488 mg/kg pc/jour		Rat (Rattus norvegicus)	

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que
modifié



Feuilles de lessive Bhali

Date de création 06/05/2026 Numéro de version 1.0

Sulfuric acid, mono-C12-14-alkyl esters, sodium salts

Voie d'exposition	Paramètre	Résultat	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Sexe
Orale	NOAEL		OECD 411	400 mg/kg pc/jour		Souris	

Danger par aspiration

Données du mélange ou des composants indisponibles. Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis. Ne contient pas de substances susceptibles d'entraîner des perturbations endocriniennes chez l'homme.

Autres informations

non indiqué

RUBRIQUE 12 – Informations écologiques

12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité aiguë

Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Milieu
CL ₅₀	OECD 203	7,1 mg/l	96 heures	Poissons (Brachydanio rerio)	
CE ₅₀	OECD 202	7,4 mg/l	48 heures	Daphnée (Daphnia magna)	
CE ₅₀		12 mg/l	72 heures	Algues (Selenastrum capricornutum)	
CE ₅₀	OECD 201	27,7 mg/l	72 heures	Algues (Scenedesmus subspicatus)	

Sulfuric acid, mono-C12-14-alkyl esters, sodium salts

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Milieu
CL ₅₀	OECD 203	3,6 mg/l	96 heures	Poissons (Oncorhynchus mykiss)	
CE ₅₀	OECD 202	4,7 mg/l	48 heures	Daphnée (Daphnia magna)	
CE ₅₀	EU C.1 (92/69/EEC)	20 mg/l	72 heures	Algues (Desmodesmus subspicatus)	

Toxicité chronique

Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Milieu
NOEC	OECD 215	0,14 mg/l	28 jours	Poissons (Oncorhynchus mykiss)	
NOEC	OECD 211	0,27 mg/l	21 jours	Daphnée (Daphnia magna)	

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié



Feuilles de lessive Bhali

Date de création 06/05/2026 Numéro de version 1.0

Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Milieu
NOEC	OECD 201	0,95 mg/l	72 heures	Algues (Scenedesmus subspicatus)	

Sulfuric acid, mono-C12-14-alkyl esters, sodium salts

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Milieu
NOEC	OECD 210	>1,357 mg/l	42 jours	Poissons (Pimephales promelas)	
NOEC		0,508 mg/l	72 jours	Invertébrés aquatiques (Ceriodaphnia dubia)	

12.2. Persistance et dégradabilité

Les données pour le mélange ne sont pas disponibles. Le mélange est biodégradable.

Biodégradabilité

Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Milieu	Résultat	Source
	OECD 301D	82,5 %			Biodégradable	

Sulfuric acid, mono-C12-14-alkyl esters, sodium salts

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Milieu	Résultat	Source
					Facilement biodégradable	
	OECD 301D	90,8 %				EMPLA 67/2007

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Données du mélange ou des composants indisponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis. Ne contient pas de substances PMT/vPvM.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis. Ne contient pas de substances PBT/vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Sur la base des données disponibles, les critères pour la classification du mélange ne sont pas remplis. Ne contient pas de substances susceptibles d'entraîner des perturbations endocriniennes dans l'environnement.

12.7. Autres effets néfastes

Non indiqué.

RUBRIQUE 13 – Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Risques de contamination de l'environnement, procéder conformément à la loi sur les déchets et les règlements d'application sur l'élimination des déchets. Un produit non utilisé et un emballage contaminé sont à déposer dans des conteneurs étiquetés destinés à la collecte des déchets, remettre pour élimination à la personne autorisée (entreprise spécialisée) habilitée pour cette activité. Ne pas verser un produit non utilisé dans la canalisation. Ne pas l'évacuer avec les ordures ménagères. Les emballages parfaitement nettoyés peuvent être recyclés.

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié



Feuilles de lessive Bhali

Date de création 06/05/2026 Numéro de version 1.0

Législation sur les déchets

Code de l'environnement. Directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relative aux déchets, dans la version en vigueur. Décision 2000/532/CE établissant une liste de déchets, dans la version en vigueur.

Code de la catégorie de déchets

16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut

Code de la catégorie de déchets d'emballages

20 01 01 papier et carton

(*) - déchet dangereux en vertu de la directive 2008/98/CE du Conseil relative aux déchets dangereux

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

non soumis aux règlements sur le transport

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

non pertinent

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

non pertinent

14.4. Groupe d'emballage

non pertinent

14.5. Dangers pour l'environnement

non pertinent

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La référence dans les sections 4 à 8.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non pertinent

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Code de la santé publique. Code du travail - Quatrième partie : Santé et sécurité au travail. Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) no 793/93 du Conseil et le règlement (CE) no 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, dans la version en vigueur. Règlement (CE) no. 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil, tel que modifié. RÈGLEMENT (CE) No 648/2004 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 31 mars 2004 relatif aux détergentstels que modifié. Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020 modifiant l'annexe II du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

non indiqué

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Liste des mentions de danger standardisées utilisées dans la fiche de données de sécurité

EUH208	Contient Matricaria recutita, ext.. Peut produire une réaction allergique.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié



Feuilles de lessive Bhali

Date de création 06/05/2026 Numéro de version 1.0

Liste des conseils de prudence utilisés dans la fiche de données de sécurité

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un médecin.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans en le remettant à une personne autorisée à éliminer les déchets ou en le retournant au fournisseur.

Autres informations importantes du point de vue de la sécurité et de la protection de la santé humaine

Le produit ne doit pas être - sans l'autorisation spéciale du fabricant /de l'importateur - utilisé à d'autres fins que celles qui sont spécifiées dans la section 1. L'utilisateur est responsable du respect de la réglementation relative à la protection de la santé.

Acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

- Acute Tox. Toxicité aiguë
ADR Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
Aquatic Chronic Danger pour le milieu aquatique (chronique)
Asp. Tox. Danger par aspiration
CAS Chemical Abstracts Service
CE Code d'identification pour chaque substance figurant dans l'EINECS
CE₅₀ Concentration d'une substance à laquelle 50 % d'une population est affectée
CL₅₀ Concentration mortelle capable d'induire la mort de 50% d'une population
CLP Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
COV Composés organiques volatils
DL₅₀ Dose mortelle capable d'induire la mort de 50% d'une population
EINECS Inventaire européen des produits chimiques commercialisés
EmS Procédures d'intervention d'urgence pour les navires transportant des marchandises dangereuses
ETA L'estimation de la toxicité aiguë
EuPCS Système européen de catégorisation des produits
Eye Dam. Lésions oculaires graves
Eye Irrit. Irritation oculaire
FBC Facteur de bioconcentration
IATA Association internationale du transport aérien
IBC Code International relatives à la construction et à l'équipement de navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
ICAO Organisation de l'Aviation Civile Internationale
IMDG Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
IMO Organisation Maritime Internationale
INCI Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques
ISO Organisation internationale de normalisation
IUPAC Union internationale de chimie pure et appliquée
log Kow Coefficient de partage octanol/eau
NOAEL Dose sans effet nocif observé
NOEC Concentration sans effet observé
Numéro ONU Numéro d'identification à quatre chiffre de la substance ou de l'objet repris dans la réglementation modèle de l'ONU
OEL Valeurs limites d'exposition en milieu professionnel
PBT Persistant, bioaccumulable et toxique
PMT Persistant, mobile et toxique
ppm Partie par million
REACH Enregistrement, évaluation, autorisation et la restriction des produits chimiques
RID Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que
modifié



Feuilles de lessive Bhali

Date de création	06/05/2026	Numéro de version	1.0
------------------	------------	-------------------	-----

Skin Irrit.

Irritation cutanée

Skin Sens.

Sensibilisation cutanée

UE

Union européenne

UVCB

Substance de composition inconnue ou variable, produit de réaction complexe ou
matière biologique

vPvB

Très persistant et très bioaccumulable

vPvM

Très persistant et très mobile

Instructions pour la formation

Informez les travailleurs de l'utilisation recommandée et des moyens de protection obligatoires, des premiers soins et de la manipulation interdite du produit.

Restrictions d'emploi recommandées

non indiqué

Information sur les sources de données utilisées pour compiler la fiche de données de sécurité

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH), tel que modifié. Règlement (CE) no. 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil, tel que modifié. Les informations du fabricant de la substance / du mélange, lorsqu'elles sont disponibles - informations du dossier d'enregistrement.

Autres données

Méthode de classification - méthode de calcul.

Déclaration

La fiche de données de sécurité contient des informations pour assurer la sécurité et la protection de la santé au travail et la protection de l'environnement. Les informations mentionnées correspondent à l'état actuel des connaissances et expériences et sont en conformité avec les lois et les règlements applicables. Elles ne peuvent pas être considérées comme une garantie d'aptitude et d'applicabilité dans le cas d'une utilisation concrète.

